

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA CHAPELLE-MOULIERE**

Séance du 10 JUILLET 2020

L'an DEUX MIL vingt, le dix juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Moulière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Kévin GOMEZ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 06/07/2020

Présents: Mesdames et Messieurs Kévin GOMEZ, Maire, Sylvie ROY, 1^{er} adjoint, Arnaud MONVOISIN, 2^{ème} adjoint, Laurence SIMONNET, 3^{ème} adjoint, Pierrick GIRAUD, 4^{ème} adjoint, Marie Christine GETREAU, Samuel MOREAU, David BRIAND, Christelle MICHAUD, Arnaud PEUCH, Johanna LESCOASTREYRES, Chantal BEAUPOUX, Patrick BELOT.

Absent(e)s excusé(e)s: Ms. et Mmes : Jérôme ANDRE

Absent(e) excusé(e) ayant donné(e) pouvoir : MME Yvette PIERRE.

Secrétaire:

Assistait également à la séance : Mme Christine DURAND, secrétaire

ELUS:15

PRESENTS: 13 votants 14

DELIBERATION N° 20/12 : Représentants syndicat ENERGIES VIENNE –CTEN°7.

Vu l'article L 5211-7 du CGCT

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2017-D2/B1-008 en date du 30 juin 2017, portant modification des statuts du Syndicat ENERGIES VIENNE

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2018-D2/B1-029 en date du 21 décembre 2018, portant actualisation des membres du Syndicat ENERGIES VIENNE suite à des fusions de communes,

Aux termes de ces statuts, chaque commune dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de la Commission Territoriale d'Energie (« CTE ») dont elle relève (qui a le même périmètre géographique et le même nom que l'intercommunalité). Les statuts prévoient ainsi la mise en place de 7 CTE, notre commune relevant de la **CTE n° 7 Grand Poitiers**.

Notre commune est invitée à être force de proposition pour que la CU de Grand Poitiers désigne ses futurs représentants (1 titulaire + 1 suppléant) en Commission Territoriale d'Energie. C'est parmi les représentants titulaires des 35 communes historiquement adhérentes au Syndicat (auxquels viennent s'ajouter 5 représentants de la CU de Grand Poitiers) que seront ensuite désignés par la CU de Grand Poitiers 32 délégués autorisés, par le Conseil communautaire de Grand Poitiers, à siéger au Comité syndical ENERGIES VIENNE.

En conséquence, le Conseil Municipal de notre commune, après en avoir délibéré, propose à la CU de Grand Poitiers la désignation des représentants suivants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Energie n° 7 Grand Poitiers du Syndicat ENERGIES VIENNE, à savoir :

- représentant CTE titulaire : **Sylvie ROY**
- représentant CTE suppléant : **Chantal BEAUPOUX**

DELIBERATION N°20/13 : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LES DOSSIERS CNRACL DES AGENTS :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 24,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Vienne en date du 14 février 2020 autorisant le Président à proposer de nouvelles conventions de contrôle ou de réalisation aux collectivités et établissements publics affiliés pendant la durée de la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts,

Considérant que le Centre de Gestion de la Vienne propose deux modalités d'accompagnement aux employeurs territoriaux pour leurs dossiers CNRACL, le contrôle ou la réalisation.

Le Maire présente à l'assemblée les tarifs pour les prestations de contrôle et de réalisation des dossiers CNRACL fixés par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Vienne à compter du 01/01/2020 :

Dossiers dématérialisés	convention n réalisation	convention contrôle
L'immatriculation de l'employeur	24,00	-
L'affiliation	8,00	-
Le dossier de demande de retraite :		
• Pension vieillesse « normale » et réversion	48,00	24,00
• Pension départ anticipé hors invalidité (carrière longue, catégorie active, fonctionnaire handicapé...)	65,00	32,50
• Pension départ anticipé pour invalidité	80,00	40,00
• Demande d'avis préalable	32,00	16,00
Qualification de CIR	24,00	18,00
L'étude de retraite : droits acquis, estimation de pension	16€/heure	16€/heure
La fiabilisation du Compte Individuel Retraite (CIR)	12,00	9,00
Le droit à l'information : réalisation de la saisie des données dématérialisées (historiques de carrière et pré-liquidation) devant être transmises à la CNRACL	24,00	18,00
Aide à la correction des anomalies sur déclarations individuelles	16€/heure	16€/heure
Dossiers non dématérialisés	convention n réalisation	convention contrôle
La demande de régularisation de services	24,00	24,00

La validation des services de non titulaire	32,00	32,00
Le rétablissement au régime général et à l'Ircantec (RTB)	48,00	48,00

Après débats et discussions, les membres du conseil municipal, à la majorité :

- autorisent le Maire à signer la convention relative à la réalisation des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion applicable du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022,
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

DELIBERATION N°20/14 : Création et compositions des commissions municipales.

MLE MAIRE propose au vote la création des commissions communales et leur composition, ce qui a été validé à l'unanimité, à savoir :

Commissions des finances :

Référent : M. MONVOISIN

MME ROY
M.GIRAUD
MME PIERRE
MME GETREAU
MME SIMONNET

Commissions voirie/URBANISME :

Référent : M.GIRAUD

M.BELOT
M.MONVOISIN

Commissions éducation /jeunesse :

Référent : M.BRIAND

-M.MOREAU
-M.MONVOISIN
-M.PEUCH
-MME MICHAUD

Commission participative :
Référent : MME LESCOASTREYRES.

-M.PEUCH
-MME MICHAUD

Commission GESTION DES BATIMENTS :

Référent : MME SIMONNET

-MME ROY
-M.BRIAND
-M.GIRAUD

Commission APPEL D'OFFRES :

Référent : M.MONVOISIN

-MME ROY
-M.GIRAUD
-MME SIMONNET

Commission SOLIDARITE/ ENTRAIDE /SECURITE :

Référent : M.BELOT

-MME BEAUPOUX
-M.ANDRE
-MME ROY
-MME LESCOASTREYRES

Commission ECOLOGIE /ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE :

Référent : MME MICHAUD

-M.BELOT
-M.BRIAND
-MME SIMONNET
-MME LESCOASTREYRES

Commission MOBILITE :

Référent : M.MONVOISIN

-MME ROY

-M.GIRAUD

Commission COMMUNICATION /RELATIONS PUBLIQUES :

Référent : MME GETREAU

-MME MICHAUD

-M.PEUCH

Commission culture/patrimoine/loisirs :

Référent : M.PEUCH.

-M.ANDRE

-MME GETREAU

-M.MONVOISIN

-MME ROY

DELIBERATION N° 20/15 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

-du maire qui est membre de droit de la CCID.

-de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires est effectuée par la direction des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

24 propositions de personnes sont donc attendues. 12 titulaires et 12 suppléants.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide de proposer les personnes suivantes :

Titulaires :

-Yvette PIERRE
-Sylvie ROY
-Arnaud MONVOISIN
-Laurence SIMONNET
-Samuel MOREAU
-Arnaud PEUCH
-Johanna LESCOASTREYRES
-Marie-Christine GETREAU
-Chantal BEAUPOUX
-Patrick BELOT
David BRIAND

Suppléants :

-Yvette PIERRE
-Sylvie ROY
-Arnaud MONVOISIN
-Laurence SIMONNET
-Samuel MOREAU
-Arnaud PEUCH
-Johanna LESCOASTREYRES
-Marie-Christine GETREAU
-Chantal BEAUPOUX
-Patrick BELOT
-David BRIAND

DELIBERATION N° 20/16 : DESIGNATION POUR COMMISSIONS EXTERIEURES :

Référent accessibilité GRAND POITIERS :

M. Pierrick GIRAUD est l'élu référent délégué aux ERP pour la commission sécurité accessibilité de Grand Poitiers.

DESIGNATION DES DLEGUES AU CNAS :

Conformément aux articles L2112-8 DU CGCT et à la circulaire relative aux syndicats intercommunaux, le conseil municipal procède à l'élection des délégués de la commune au CNAS (comité d'action sociale)

Sont déclarés élus :

-délégué élu : M. Kévin GOMEZ

-délégué agent : MME Christine DURAND

ELECTIONS DES DELEGUES D'EAUX DE VIENNE-S.I.V.E.E.R

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, après vote, comme :

Délégue titulaire: Laurence SIMONNET et Délégue Suppléante: Christelle MICHAUD

Questions diverses :

-voirie communale :

M .Pierrick GIRAUD présente au conseil municipal le compte rendu de la rencontre avec M.DUPIUS BRUNO, qui est en charge des travaux de voirie communale au sein de Grand Poitiers.

-TRAVAUX à L'ECOTIERE :

M.LE MAIRE informe le conseil municipal qu'une procédure est en cours suite à l'intervention du représentant de la DREAL, qui avait noté que des travaux avaient effectué mais non conformes au règlement de la zone.

-FILET DE TENNIS :

La raquette bonnimatoise sollicite auprès de la mairie, le remplacement du filet du court de tennis.

REGISTRE et prévention pour la canicule et le covid-19 :

En prévision des crises sanitaires liées à la canicule et au covid-19, un registre de personnes vulnérables est en mairie, un référent sera mis en place et le conseil municipal souhaite avoir à disposition un masque pour chaque habitant.

Epicerie ambulante :

Une demande a été faite pour installer une épicerie ambulante, le projet va être étudié par le conseil municipal.

A 22h00 , L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie, le 16 juillet 2020,

Le Maire, Kévin GOMEZ,